

Image not found or type unknown



Changement de constructeur

Par **marangon**, le **08/11/2010 à 11:57**

Bonjour monsieur,
nous venons de signé un sous seing pour un terrain chez un notaire,
puis nous avons signé un contrat pour une maison individuelle.
Or, le prêt nous a été refusé
par ma banque.
J'ai envoyé une lettre recommandé avec accusé de réception pour résilier
le contrat avec le constructeur.
Le terrain nous plaît beaucoup, et nous avons continué à
démarcher les banques pour obtenir un prêt qui nous a été accordé par la suite.
Est-ce qu'il
est possible de changer de constructeur dans ces conditions là sans aucune réserve ou
poursuite de sa part?
Merci pour vos conseils
Cordialement